

## **AVIS PUBLIC**



### **DÉPÔT DU SOMMAIRE DU RÔLE D'ÉVALUATION DU 3<sup>e</sup> EXERCICE FINANCIER DU RÔLE TRIENNAL D'ÉVALUATION 2013-2014-2015**

AVIS PUBLIC est par les présentes donné :

Que le sommaire du rôle d'évaluation foncière pour l'année 2015, soit le 3<sup>e</sup> exercice financier du rôle triennal 2013-2014-2015 a été déposé au bureau du greffe, le 11 septembre 2014 et que toute personne intéressée peut en prendre connaissance durant les heures normales de bureau.

Conformément aux dispositions de l'article 74.1 de la *Loi sur la fiscalité municipale*, avis est également donné que toute personne ayant un intérêt à cet effet peut déposer, à l'égard de ce rôle, une demande de révision prévue par la section I du Chapitre X de cette loi, au motif que l'évaluateur n'a pas effectué une modification qu'il aurait dû y apporter en vertu de l'article 174 ou 174.2 de la *Loi sur la fiscalité municipale*.

Pour être recevable, une demande de révision doit remplir les conditions suivantes :

- Être déposée en tout temps au cours de l'exercice financier pendant lequel survient un événement justifiant une modification du rôle en vertu de l'article 174 ou 174.2 de la *Loi sur la fiscalité municipale* ou au cours de l'exercice suivant;
- Être déposée à l'endroit suivant ou y être envoyée par courrier recommandé à :  
MRC de Vaudreuil-Soulanges, 420, avenue St-Charles, Vaudreuil-Dorion (Québec) J7V 2N1;
- Être faite sur le formulaire prescrit à cette fin et disponible à la MRC de Vaudreuil-Soulanges;
- Être accompagnée de la somme d'argent déterminée par l'OMRE à cet effet.

DONNÉ À NOTRE-DAME-DE-L'ÎLE-PERROT LE 19 SEPTEMBRE 2014.

Me Jeanne Briand  
Greffière

/vc

\*\*\*\*\*